



COMPTE RENDU

Du Conseil Municipal

Du jeudi 2 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 2 septembre à 17h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présents : DANTE Mireille, FABRE Marie Josée, BERLAGUET Christian, PAYSAN Christophe, CORNET Jean-Pierre, COMBETTES Alain, ADMANT René

Pouvoir : VERSOS Albert à CORNET Jean Pierre

RODHAIN Axel à COSTE Bernard

Date de la convocation : le 26 août 2021

Secrétaire de séance : ADMANT René

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les taux des surtaxes eau et assainissement n'ont pas été réévalué depuis 2014 et qu'il y a lieu de voter une légère augmentation en vue de rentrer prochainement au Syndicat Orb et Libron et de pouvoir réaliser la suite des travaux de raccordement à la station d'épuration de St Etienne Estrechoux dans les prochaines années.

Après réflexion le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants pour les surtaxes :

Surtaxe eau : 0.40 euros

Surtaxe assainissement : 0.40 euros

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire
Bernard Coste

